

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC -  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 6 août 2025 à 19h00 dans la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sise au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Madame Anne Potvin, mairesse;  
Madame Kathy Milone, conseillère siège no.1;  
Monsieur Serge Lacourcière, conseiller siège no.3;  
Monsieur Richard Tremblay conseiller siège no.4;  
Monsieur Stéphane Rivest, conseiller siège no.5;  
Monsieur Eric Gauthier, conseiller siège no.6

Est également présent la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que 8 personnes dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. La mairesse constate qu'il y a quorum et annonce l'assemblée ouverte à 19h00.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1 LÉGISLATION**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.

**2 ADMINISTRATION**

- 2.1 Adoption des comptes et des chèques : 237 086,89\$
  - Factures payées : 167 271,87\$;
  - Chèques : no.13213 à no.13238 ;
  - Prélèvements automatiques : no. 3762 à 3785
  - Factures à payer : 21 818,94\$;
  - Payes : 47 996,08 \$;
- 2.2 Affectation du surplus de l'année 2024 à des projets d'investissements.
- 2.3 Demande d'appui pour un changement d'affectation – Matricules 4833-66-7582, 4833-10-9163, 4934-93-6158, 4733-51-3576.
- 2.4 Autorisation au directeur des biens pour le chemin Noel Charlebois.

**3 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**4 TRANSPORT**

- 4.1 Nomination de M. Sylvain Clément au poste de journalier temporaire
- 4.2 Nomination de M. Jean-Marc Cousineau au poste de journalier régulier saisonnier.

**5 HYGIÈNE DU MILIEU**

- 5.1 Avis de motion et présentation du règlement 565-URB-2025 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

**6 LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1 Soumission relative à la fourniture de béton pour la patinoire.

**7 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.1 Achat et installation d'une borne sèche au lac Lanigan.

**8. VARIA**

**9 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2025-08-CMD122            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE.**

**2025-08-CMD123            ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Richard Tremblay, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025, tel que rédigé.

**ADOPTÉE.**

**2025-08-CMD124            ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX  
JUILLET 2025**

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés se totalise 237 086,89\$ et se détaille comme suit ;

Adoption des comptes et des chèques :

- Factures payées : 167 271,87\$;
- Chèques : no.13213 à no.13238 ;
- Prélèvements automatiques : no. 3762 à 3785
- Factures à payer : 21 818,94\$;
- Payes : 47 996,08 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter les comptes et les chèques tels que présentés ci-haut;
- et d'autoriser l'émission des chèques relatifs aux montants énumérés.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Maude Tourangeaux directrice générale et greffière-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

---

Maude Tourangeau  
Directrice générale et greffière-trésorière

**2025-08-CMD125            AFFECTATION DU SURPLUS DE L'ANNÉE 2024 À  
DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS**

ATTENDU QUE l'exercice financier de l'année 2024 s'est soldé par un surplus de fonctionnement de l'ordre de 450 000 \$, montant qui sera à valider suite au dépôt des états financiers audités de cette période;

ATTENDU QUE ce surplus constitue une opportunité stratégique pour soutenir le développement de projets structurants et répondre aux besoins à long terme de la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par le conseiller Richard Tremblay, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- que le surplus de fonctionnement de l'année 2024 soit affecté aux projets d'investissement suivants, pour lesquels

- que le surplus de fonctionnement de l'année 2024 soit affecté aux projets d'investissement suivants, pour lesquels des coûts estimés ont été établis à :

Terrain de basketball	20 000\$
Terrain de jeu	35 000\$
Remise pour les loisirs	15 000\$
Voirie	40 000\$
Réserve pour mises de fonds sur un programme de subventions	100 000\$
Salle communautaire Palma-Morin	15 000\$
Climatisation	10 000\$

QUE cette affectation respecte les orientations budgétaires et soit intégrée au plan triennal d'immobilisations;

QUE le service des finances soit autorisé à procéder aux ajustements comptables nécessaires afin de refléter cette décision.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE**

#### **2025-08-CMD126 DEMANDE D'APPUI POUR UN CHANGEMENT D'AFFECTATION – MATRICULES 4833-66-7582, 4833-10-9163, 4934-93-6158, 4733-51-3576**

CONSIDÉRANT la demande de changement d'affectation reçue visant les matricules 4833-66-7582, 4833-10-9163, 4934-93-6158, 4733-51-3576 ;

CONSIDÉRANT QUE les démarches ont pour but d'apporter une modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Vallée-de-la-Gatineau afin de remplacer l'affectation rurale prévue actuellement, pour l'affectation récréative pour l'entièreté des cadastres : 4 557 610, 4 557 611, 4 557 612, 4 557 833, 4 557 834, 4 557 835, 4 557 836, 4 557 837, 4 557 838, 4 558 639, 4 559 229, 4 557 839, 4 557 644, 4 557 613 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- appui la demande de changement d'affectation pour l'entièreté desdits cadastres ;

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE**

#### **2025-08-CMD127 AUTORISATION AU DIRECTEUR DES BIENS POUR LE CHEMIN NOEL CHARLEBOIS**

CONSIDÉRANT QUE les démarches sont déjà entrepris pour que la Municipalité acquière le chemin Noël Charlebois ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Eric Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- confirme que la Municipalité est autorisée à acquérir l'immeuble selon les termes, conditions et considération de Revenu Québec.
- que la mairesse Anne Potvin et la directrice générale et greffière-trésorière Maude Tourangeau soit autorisés à signer tout document pertinent pour ce dossier.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE**

#### **2025-08-CMD128 NOMINATION DE M. SYLVAIN CLÉMENT AU POSTE DE JOURNALIER TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier temporaire est présentement vacant et qu'une offre d'emploi a été publiée pour le combler;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Sylvain Clément a été retenue et que ce dernier a accepté d'occuper le poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Richard Tremblay, et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- procèdent à l'embauche de M. Sylvain Clément à titre de journalier temporaire qu'il est assujéti à une période de probation de six (6) mois à compter du 28 juillet 2025 ;
- que le poste soit de 40 heures semaines et que le taux horaire est fixé selon l'échelle salariale de la convention collective.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-08-CMD129 NOMINATION DE M. JEAN-MARC COUSINEAU AU POSTE DE JOURNALIER RÉGULIER SAISONNIER**

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier régulier saisonnier est présentement vacant et qu'une offre d'emploi a été publiée pour le combler;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Jean-Marc Cousineau a été retenue et que ce dernier a accepté d'occuper le poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- procèdent à l'embauche de M. Jean-Marc Cousineau à titre de journalier régulier saisonnier qu'il est assujéti à une période de probation de six (6) mois à compter du 30 juillet 2025 ;
- que le poste soit de 40 heures semaines et que le taux horaire est fixé selon l'échelle salariale de la convention collective.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION AVIS DE MOTION, ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 565-URB-2025 CONCERNANT L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Avis de motion et présentation du projet de règlement a été donné avec dispense de lecture par la conseillère Kathy Milone que le conseil adoptera à une séance subséquente le règlement de 565-URB-2025 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Le projet de règlement 565-URB-2025 est déposé à cette même séance.

**2025-08-CMD130 SOUMISSION RELATIVE À LA FOURNITURE DE BÉTON POUR LA PATINOIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé, sur invitation auprès d'au moins deux (2) fournisseurs, des soumissions pour la fourniture de béton pour la patinoire;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

<b>Fournisseur</b>	<b>Prix (excluant les taxes)</b>
Construction Malyv	77 150,55\$
John Camara	93 000\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Tremblay, appuyé par le conseiller Stéphane Rivest, et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- octroi le contrat à Construction Malyv pour un montant de 77 150,60 \$ (excluant les taxes) selon les termes et conditions de la soumission # 2025-003.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-08-CMD131      ACHAT ET INSTALLATION D'UNE BORNE SÈCHE  
AU LAC LANIGAN**

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des bornes sèches sur l'ensemble du territoire pour la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la nécessité d'installer une nouvelle borne sèche dans le secteur du lac Lanigan;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité à lancer un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE seulement une soumission a été déposée;

<b>Fournisseur</b>	<b>Prix (excluant les taxes)</b>
Excavatech JL	39 617,61\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- procède à l'achat d'une nouvelle borne sèche pour un montant de 39 617,61 \$ (excluant les taxes) selon la soumission reçue le 22 juillet.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-08-CMD132      LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance ordinaire à 19h12.

**ADOPTÉE.**

---

Anne Potvin,  
Mairesse

---

Maude Tourangeau  
Directrice générale, et greffière-  
trésorière